

Référence	5-RH-SDFHEP
Durée	1 jour (7 heures)
Éligible CPF	NON
Mise à jour	27/11/2023

Sensibiliser aux différentes formes de harcèlement et les prévenir



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Comprendre la notion juridique du harcèlement
- Agir face à une situation de harcèlement
- Anticiper les risques de harcèlement



PUBLIC CONCERNE

Managers, personnel RH ou représentants du personnel



PREREQUIS

Pas de prérequis spécifiques



MOYENS PEDAGOGIQUES

- Réflexion de groupe et apports théoriques du formateur
- Travail d'échange avec les participants sous forme de réunion-discussion
- Utilisation de cas concrets issus de l'expérience professionnelle
- Validation des acquis par des questionnaires, des tests d'évaluation, des mises en situation et des jeux pédagogiques.
- Remise d'un support de cours.



MODALITES D'EVALUATION

- Feuille de présence signée en demi-journée,
- Evaluation des acquis tout au long de la formation,
- Questionnaire de satisfaction,
- Attestation de stage à chaque apprenant,
- Positionnement préalable oral ou écrit,
- Evaluation formative tout au long de la formation,
- Evaluation sommative faite par le formateur ou à l'aide des certifications disponibles



MOYENS TECHNIQUES EN PRESENTIEL

Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation équipée à minima d'un vidéo projecteur et d'un tableau blanc et/ou paperboard.

Pour les formations nécessitant un ordinateur, un PC est mis à disposition de chaque participant.



MOYENS TECHNIQUES EN DISTANCIEL

A l'aide d'un logiciel (Teams, Zoom...), d'un micro et éventuellement d'une caméra les apprenants interagissent et communiquent entre eux et avec le formateur.

Sessions organisées en inter comme en intra entreprise.

L'accès à l'environnement d'apprentissage ainsi qu'aux preuves de suivi et d'assiduité (émargement, évaluation) est assuré.

Pour toute question avant et pendant le parcours, assistance technique à disposition au 04 67 13 45 45.



ORGANISATION

Délai d'accès : 5 jours ouvrés
(délai variable en fonction du financeur)

Les cours ont lieu de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h



ACCESSIBILITE

Les personnes en situation d'handicap sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

Pour tout renseignement, notre référent handicap reste à votre disposition : mteyssedou@ait.fr



PROFIL FORMATEUR

Nos formateurs sont des experts dans leurs domaines d'intervention

Leur expérience de terrain et leurs qualités pédagogiques constituent un gage de qualité.



CERTIFICATION POSSIBLE

Aucune

Sensibiliser aux différentes formes de harcèlement et les prévenir

PRESENTATION DE LA FORMATION, DES PARTICIPANTS ET DE LEURS ATTENTES SPECIFIQUES

COMPRENDRE LA NOTION JURIDIQUE DU HARCELEMENT

- Comprendre la notion juridique du harcèlement
- S'appropriier les textes de loi
- Comprendre l'impact de l'obligation de sécurité de résultat en matière de harcèlement
- Distinguer le harcèlement des autres risques psychosociaux
- Différencier les éléments apparentés à du harcèlement moral et à de la pression professionnelle
- Etude de cas : échanges autour de cas réels et jurisprudence en matière de harcèlement moral

AGIR LORS DES CAS DE HARCELEMENTS DECLARES

- Analyser les éléments préparatoires à une rencontre délicate
- Se faire aider au sein de l'entreprise : CSE, médecin du travail
- Adopter un comportement approprié
- Poursuivre et déposer une plainte : juridictions pénales, conseil des Prud'hommes, rupture du contrat de travail

ANTICIPER LES RISQUES DE HARCELEMENT

- Anticiper les profils des victimes et distinguer les fausses victimes et faux coupables
- Mettre en place une politique de prévention concertée avec les acteurs sociaux
- Agir pour mobiliser chaque membre de l'entreprise à son niveau
- Identifier les cas de harcèlement ascendant, descendant, horizontal
- Définir un plan d'actions adapté à l'entreprise de chacun

BILAN, EVALUATION ET SYNTHESE DE LA FORMATION